



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

TRESORERIE : Fernand Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

PRÉFACE à la SAISON 1951.

Ce n'est pas sans mélancolie que l'on se souvient des années passées, qui toujours paraissent plus belles que celles que nous vivons actuellement.

Aussi, c'est avec raison, que les Pégaseux de l'entre-deux guerres aiment à se rappeler la belle solidarité qui fleurissait à cette époque.

Que devons-nous faire, ou ne pas faire, pour créer, cette saison, la belle entente de jadis ?

Fidèles au rendez-vous, nombreux sont ceux qui attendent l'heure du départ pour s'en aller loin de la ville.

Le groupe s'étire derrière le pilote et, si le parcours ne présente pas de difficultés majeures : forte côte, chemin ardu, ou encore une curiosité méritant d'être admirée, il n'y aura pas d'arrêt avant le premier repos prévu à l'itinéraire.

S'il y a quelqu'un en difficulté le pilote n'en saura rien, à moins d'être extra-lucide (comme les voyantes), tant qu'il n'aura pas été touché par un S.O.S.

Et ce signal d'alarme, ce sont les participants eux-mêmes qui doivent le déclencher en poussant quelques vigoureux O.B. pour aviser le pilote de l'incident. Alors seulement on pourra apporter une aide efficace à l'accidenté ou à sa bécane.

Chacun devrait aussi avoir à cœur d'emporter un minimum d'accessoires et au moins de quoi réparer une crevaison toujours possible : démonte-pneus, rustines et dissolution de préférence un tube dont le contenu ne se soit pas évaporé depuis belle lurette, comme il arrive fréquemment (vérifiez de temps à autre l'état de votre réserve).

Surtout, n'oubliez pas de restituer dans le plus bref délai, la courroie, le câble de frein, l'ampoule, qu'un bon samaritain vous aura obligeamment prêtés. Trop souvent, hélas ! on perd cela de vue.

De même n'abandonnez pas sur place votre terre-neuve bénévole, occupé à rassembler son matériel de dépannage, pour vous hâter, l'âme et la pédale légères, de reprendre contact avec le groupe.

Songez aussi qu'un petit, ou un grand « merci » fait toujours plaisir, même si, comme il se doit, on vous répond : « il n'y a pas de quoi ». Quant à moi, je conserve l'agréable souvenir de la « grosse baise » (article 12) dont je fus gratifié par une charmante Pégaseuse en guise de remerciement pour mon intervention en faveur d'un dérailleur récalcitrant.

Et si, en cours de route, vous mettez pied à terre pour un ennui mécanique, à la rituelle question : « Ça ne va pas ? », ne répondez pas, avant d'en être certain : « Ce n'est rien » ; car fréquemment le « pépin » ne s'arrange pas rapidement et vous risquez de tourner en rond à la recherche de vos amis transformés en courant-d'air !

Nous ne pourrions mieux faire pour terminer cette préface, que de choisir une devise ou un slogan, comme l'on dit maintenant. Ne croyez-vous pas que « solidarité » conviendrait très bien ?

Grâce à elle, chaque dimanche, nous ajouterons un beau chapitre à l'histoire de Pégase, et la Quarante-cinquième année d'existence de notre cercle sera une année faste dans les annales de notre vieille, mais toujours jeune association.

XLV^{me} ANNIVERSAIRE

RÉUNION COMMÉMORATIVE DU LUNDI 5 MARS 1951.

Nous vous prions d'assister à la réunion commémorative, qui aura lieu le LUNDI 5 MARS 1951, à 20 h. 30' précises, au local : « *PIEDBŒUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, à Bruxelles.

PROGRAMME :

1. Allocution du secrétaire ;
2. Allocution de M. Albert Reynaerts ;
3. Allocution de Maître Albert van Ommeslaghe, Président fédéral ;
4. La Jeune Equipe du Camping Club de Bruxelles sous la direction de notre sympathique ami René Drouillon, présente une gerbe de chansons.
5. Causerie avec projections lumineuses par M. Robert Porta, sujet : « *Un an de vie Pégase* ».



Excursions cyclistes dominicales.

Tous les samedis, réunion à 14 h. 30', place Général Meiser, Pilotes : MM. M. Mansy et H. Van Orshoven.

Dimanche 4 mars 1951. — « *Ouverture de la saison cyclotouristique* ». — Réunion à 9 h. 45', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), départ à 10 h., précises, Les Espinettes, Waterloo, Joli-Bois, Mont-Saint-Pont, Braine-le-Château (pique-nique, jeux, repos) ; Clabecq, Hal, Ruysbroeck, Forest. 55 kms.

Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 11 mars 1951. — Réunion à 9 h. 45', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), départ à 10 h., précises, Groenendael, Hoeylaert, Malaise, Woo, Champles, Bois de Beaumont. Wavre (pique-nique, promenade et visite de l'église du Séminaire de Basse-Wavre) ; Point de vue de Stadt, Ottenbourg, Terlaenen, Huldenberg, Yzer, Tervueren (repos *In het Canon*) ; Quatre-Bras, Bruxelles. 55 kms.

Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 18 mars 1951. — EXCURSION A. — Réunion à 9 h. 45'. place Jules de Trooz (Monument du Travail), Meisse, Grimberghen, Ferme de Charleroi, Ferme de Poddeghem, Pont-Brûlé, Humbeek 't Sas, Hombeek, Malines (pique-nique, visite de la Cathédrale Saint Rombaut) ; Hofstade, Elewyt, Perck, Steen-Ockerzeel, Sterrebeek, Quatre-Bras, Bruxelles. 60 kms.

Pilote : M. E. Mathieu.

EXCURSION B. — *Randonnée.* — Réunion à 8 h. 15', place Wielemans Ceuppens, Ruysbroeck, Hal, Bierghes, Enghien (repos) ; Viane, Moerbeke, Grammont (pique-nique *Au Paradis*) ; Vallée de la Dendre jusqu'à Ninove, Lombeek-Sainte-Marie, Lennik-Saint-Quentin, Vlesembeek, La Roue, Bruxelles. 100 kms.

Pilote : M. H. Van Orshoven.

Dimanche 25 et Lundi 26 Mars 1951. — Voyage de Pâques (voir article d'autre part).

Dimanche 1 avril 1951. — Réunion à 9 h. 15', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), départ à 9 h. 30', précises, excursion surprise ! Pique-nique à Ohain. 65 kms.

Pilote : M. P. Maertens.

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 8 mars 1951, à 20 h. 30'.
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat le jeudi 22 mars 1951. à 20 h. 30' précises.

VOYAGE DE PAQUES.

PREMIER GROUPE.

Samedi 24 mars 1951. — Réunion à 5 h. 45', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), départ à 6 h., précises, Genappe, Charleroi, Sainte Barbe, Jamioulx.

Ham-sur-Heure, Cour-sur-Heure, Berzée, Thy-le-Château, Walcourt, Silenrieux, Cerfontaine (pique-nique) ; Vallée de la Brouffe, Boussu-en-Fagnes, Couvin, Bruly-de-Pesche, Petite Chapelle, Rocroy, Vallée de Misère, Revin, Fumay. 145 kms.

N. B. — Les membres désireux d'abrégier le parcours pourront prendre le train à 7 h. 30' gare du Midi, pour

Charleroi. Jonction avec le groupe venant de Bruxelles. A vélo : 92 kms.

Dimanche 25 mars 1951. — Départ à 9 h., Fumay, Hargnies, Hautes Buttées, Linchamps, Hautes Rivières (pique-nique) ; La Semois Française, Monthermé, Laifour, Les Dames de Meuse, Revin, Fumay. 86 kms.

Lundi 26 mars 1951. — Départ à 8 h., Fumay, Vireux-Molhain, Hierges, Doische, Gochenée, Rosée, Gorenne, Florennes, Morialmé (pique-nique) ; Hanzinne, Gerpinne, Les Flaches, Loverval, Charleroi, Genappe, Bruxelles. 125 kms.

N. B. — Les membres désireux d'abréger le parcours pourront prendre le train à Charleroi à 19 h. A vélo : 72 kms. Pilote : M. M. Mansy.

SECOND GROUPE.

Départ le dimanche matin avec l'itinéraire du samedi 24 mars. Pilote : M. M. Mansy, logement à Fumay et retour le lundi avec le premier groupe.

N. B. — Le prix du dîner, logement et petit déjeuner, pourboire compris, revient à 110 francs, soit pour deux nuits 220 francs.

CARNAVALS

S'il est une coutume profondément implantée dans la Province de Liège, c'est bien le carnaval. Les bonnes gens de chez nous et particulièrement ceux de nos Ardennes et des Cantons de l'Est ont toujours été friands de ces réjouissances publiques qui sont maintenant suivies par un très nombreux public qui va s'augmentant d'année en année.

Cette année, le carnaval se place très tôt dans les principales localités où la tradition est bien établie. Evidemment, il y a toujours les fameuses fêtes des alentours. Le carnaval a ça de beau, c'est qu'on ne sait jamais exactement quand il commence ou quand il finit, car il est toujours accompagné de quelques réjouissances similaires qui font que pendant un mois tout au moins, les Ardennes sacrifient au Roi Carnaval. Ces manifestations, qui sont plus strictement locales, ne sont pas nécessairement accompagnées de la même publicité et se déroulent souvent devant les seuls villageois très heureux de pouvoir enterrer entre eux leur Mathy Loxhet ou autre vedette du grand carnaval.

A *Spa*, comme on le sait, le masque est de rigueur à pareille époque et les sociétés locales d'agrément rivalisent d'ardeur et d'originalité. Pétillements comme le pouhon des innombrables sources qui illustrent leur vallée, les habitants de la cité des Bobelins rendent à chaque jour de cette semaine carnavalesque l'exceptionnelle ambiance des Saturnales. Un groupement nouvellement constitué sous le nom de « Bobelurons », entretient l'esprit du carnaval en ressuscitant la tradition. Deux grandes journées ouvrent et clôturent les Carnavals. C'est l'élection du Roi des Bobelins et l'enterrement de Mathy Loxhet dont les gais lurons de la « Belle Equipe » sont les croque-morts attitrés.

L'exposition de Mathy Loxhet jusqu'à son supplice a lieu au Parc des Sept Heures.

A *Eupen*, on prépare le carnaval dans le grand enthousiasme. C'est suivant la coutume, le lundi qui est le grand jour. On l'appelle le « Rosenmontag » (Le Lundi des Roses). Ce jour là toute la ville est sur pied et dès dix heures du matin, les sociétés carnavalesques se réunissent chez le Prince Carnaval lequel a été choisi après bien des palabres secrètes. On le conduit à l'Hôtel de

ville où le Bourgmestre lui remet ses pouvoirs ... pour un jour.

L'après-midi, au milieu de sa cavalcade et de ses fous, le Prince est promené parmi toute la ville à grands renforts de musique et de cabrioles. Jusqu'au mardi minuit, Eupen est en liesse. La journée du dimanche est plus spécialement réservée aux enfants qui se pavant en rue, travestis et masqués.

A *Malmédy* les fêtes commencent le samedi pour se terminer aux premières heures du mercredi. C'est la fête à longue haleine. Les quatre « jeudi-gras » avant coureurs du carnaval, les enfants créent progressivement l'atmosphère et, le samedi, c'est la « Royale Malmédienne » qui, par privilège d'ancienneté, ouvre officiellement les festivités. Le « Cwarmai » personnage vêtu de soie rouge et coiffé d'un haut de forme, fait son entrée. C'est la plus importante personnalité du Carnaval. Les autres sociétés se mettent en route vers 16 heures et le soir un cortège aux flambeaux clôture ces premières réjouissances. Elles se continuent dès le lendemain matin.

Les « Bânes Corantes » entrent en scène. Ils poursuivent les jeunes filles mettent en cage les récalcitrants et, entrent dans les ménages, enlèvent les bibelots et se battent à coup de vessies de porcs à travers toute la ville. Le lundi est consacré aux « roles », sortes de mimes ambulants qui attirent la foule aux coins des rues. Le Mardi-gras, on clôture par une cavalcade fastueuse qui n'est pas la moindre attraction de ce carnaval.

A *Trois-Ponts*, c'est surtout le dimanche suivant le carnaval qui est considéré comme jour de fête. Un énorme tas de bois est rassemblé sur une place de la localité. Au sommet d'une perche, plantée au centre du tas, pend un mannequin représentant un personnage peu sympathique qui sera dévoré par les flammes. Toutes les familles de la localité apportent leur collaboration à la fête en fournissant du bois. Le soir tout le monde se rassemble auprès du feu qu'allument les derniers mariés. On chante et on danse autour du brasier jusqu'à ce que celui-ci ne soit plus qu'un tas de cendres.

*Communiqué par la Fédération du Tourisme
de la Province de Liège.*

ÉCHOS

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1951, soit au trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte-chèque postal n° 1472.12 du Cercle Pégase, Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 40 francs; Membre protecteur : 60 francs; Membre donateur : 100 francs; A.S.B.L. : 50 francs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la Trésorerie du cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme* : affiliation : 10 francs, affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » 60 francs. *Auberges de la Jeunesse* : Pour les plus de vingt ans : 35 francs. Pour les moins de vingt ans : 20 francs. Droit d'entrée : 10 francs.

CARNET NOIR. — C'est avec un vif regret que nous venons d'apprendre la mort inopinée, survenue le 4 janvier dernier de Monsieur le Docteur Robert Watteyne, frère du « Vieux Pelé ». Nous prions Madame Watteyne et le « Vieux Pelé » de bien vouloir accepter nos condoléances les plus émuës.

CHATEAU DE BEAULIEU A MACHELEN. — Ouvert au public tous les jours. Exposition historique, Musée. Visites guidées. Trolleybus 54 (arrêt Buda) ou trams 53 et 58 (arrêt Fobruux).

RALLYE. — Une importante rencontre internationale de campeurs et de cyclotouristes sera organisée à Interlaken en Suisse, du 4 au 19 août 1951 sous le patronage de l'Alliance Internationale de Tourisme.

Un grand camp de tentes accueillera les campeurs de tout genre à Interlaken-Unterseen. Ce camp s'étend sur une plaine de cinquante hectares au bord du Lac de Thoune. Un village de toile offrira aux touristes qui désirent camper, mais qui ne possèdent pas l'équipement nécessaire, l'hébergement aux meilleures conditions. Des communiqués ultérieurs suivront.

A VENDRE. — Beau tandem Albatros, dix vitesses, quatre freins : 1.500 frs. Joseph Mierop, 9, rue Stévin à Bruxelles. Tél. Bureau : 11.99.00.

CAMPING. — Nous lisons dans le Soir : Le Camping est une forme de tourisme qui jouit d'un pouvoir d'attraction extrêmement grand en raison de son caractère économique et de son aspect sportif. Ce développement subit du camping qui recueille la plus vive approbation du Commissariat général du Tourisme, présente cependant un danger. Trop de campeurs en effet, négligents

ou peu expérimentés, font fi des règles les plus élémentaires qui conditionnent cette pratique. Aussi, le Commissariat, d'accord en cela avec le Conseil supérieur des Vacances ouvrières, a-t-il établi un statut du camping qui servira, en même temps, de guide à une forme de tourisme populaire qui connaît déjà une belle vogue dans notre pays.

MARIONNETTES TOONE VI. — Nous lisons également dans *Le Soir* un intéressant interview sur l'intéressant théâtre de marionnettes situé en plein cœur des Marolles. Interview inspiré par les bruits alarmants selon lesquels, pour des raisons budgétaires, il se verrait obligé de fermer prochainement la porte de son folklorique et si sympathique établissement.

Nous espérons pourtant, obtenir encore une représentation dans le courant du mois d'avril, représentation spécialement organisée pour notre cercle.

AUTOSTRADÉ. — A propos du Ring autour de Bruxelles, les protestations s'élèvent de plus en plus. Le bulletin des Amis de la Forêt de Soignes cite notamment :

La Société des Urbanistes a protesté contre la destruction inutile d'une partie de la Forêt et souligne le peu d'utilité de la voie prévue dans ce secteur.

La Commune d'Uccle déplore le « dommage incalculable » qui serait causé « à notre belle Forêt de Soignes ». Elle souligne la densité relativement faible de la circulation sur la future artère et suggère une avenue double de 30 m. de large, et non un autostradé.

Le Conseil Supérieur d'Hygiène, à l'initiative de son éminent Président, le Docteur Jules Bordet, s'est élevé avec énergie contre l'anéantissement d'une partie de la Forêt.

Un groupe d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans l'urbanisation s'est également élevé contre la destruction de 80 hectares de forêt.

La *Revue générale belge* publie, sous la signature du comte H. Carton de Wiart, un remarquable article condamnant le projet et soulignant toute la valeur artistique, historique et touristique de notre Forêt.

=====
CYCLISTES! Ne vous mettez pas en route
 sans une bonne péléline.

Exigez la RAINEX comme avant guerre.

En vente : *Cycles AJAX*, 175, Bd M. Lemonnier, et *Etablissement QUICK*, 18, Rue des Comédiens, à Bruxelles.

=====
 Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05.